



Postulat - 26_POS_2 - Alberto Mocchi et consorts - Examens de conduite – une nécessaire décentralisation

Texte déposé :

Près de 20'000 personnes passent chaque année un examen pratique de conduite dans notre canton. Quatre sites : Cossonay, Nyon, Yverdon-les-Bains et Aigle, les accueillent pour ce faire. Or la répartition entre ces sites est peu équilibrée, avec plus de 60% des examens qui ont été passés en 2023 sur le site de Cossonay, générant d'importantes nuisances dans les villages des alentours. Un examen, ce sont en effet des heures de préparation, passées sur les routes de la région, et donc une augmentation substantielle du trafic.

Certaines personnes doivent par ailleurs accomplir des distances relativement importantes pour rejoindre le lieu de l'examen, et plus généralement pour les leçons, dont tout ou partie s'effectuent à proximité immédiate du site où se déroule l'épreuve.

Dans une optique de décentralisation des services publics, mais aussi de réduction des nuisances liées au trafic (émissions de CO₂, bruit etc.) généré par la concentration des examens de conduite en peu de lieux parfois distants des lieux de vie des personnes souhaitant obtenir leur permis de conduire , **les signataires de ce postulat demandent au Conseil d'Etat de bien vouloir étudier la possibilité de :**

- **Mieux répartir les examens entre les sites existants.**
- **Créer un ou plusieurs autres sites de passage des examens pratique de conduite, tout particulièrement afin de désengorger le site TCS de Cossonay.**
- **Mettre en place des examens décentralisés, pouvant avoir lieu à des dates précises dans des localités plus éloignées des sites habituels d'examen.**

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 20.01.2026

Cosignatures :

1. Aurélien Demaurex (V'L)
2. Céline Misiego (EP)
3. Claude Nicole Grin (VER)
4. David Raedler (VER)
5. David Vogel (V'L)
6. Felix Stürner (VER)
7. Géraldine Dubuis (VER)
8. Graziella Schaller (V'L)
9. Isabelle Freymond (IND)
10. Jean-Louis Radice (V'L)
11. Kilian Duggan (VER)
12. Martine Gerber (VER)
13. Muriel Thalmann (SOC)
14. Nathalie Jaccard (VER)
15. Pierre Fonjallaz (VER)
16. Rebecca Joly (VER)
17. Sabine Glauser Krug (VER)
18. Stéphane Balet (SOC)
19. Théophile Schenker (VER)
20. Valérie Zonca (VER)
21. Yannick Maury (VER)
22. Yolanda Müller Chabloz (VER)